

Guide des études et modalités de contrôle des connaissances

DEUST WMI

2026-2028

FCU COTE D'OPALE - SITE DE CALAIS

Ferdinand Buisson - BP 653
62228 calais cedex
03 21 46 55 20
<http://fcu.univ-littoral.fr>

Introduction

Le DEUST Webmaster et Métiers de l'Internet est un diplôme homologué au niveau 5 (Bac + 2) délivré par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).

Ce diplôme mène à des fonctions telles que Rédacteur web, Intégrateur web, Développeur web, Web designer UX/UI, Graphiste, Chargé de communication web, Webmaster...

Organisation du diplôme

Equipe pédagogique

Présidente du jury : **Emilie Poisson Caillaut**
Directrice Département Informatique Signal
Professeure des universités
emilie.poisson@univ-littoral.fr

Direction des études : **Vincent Vanneste**
vincent.vanneste@univ-littoral.fr

Ingénieure de formation : **Sophie Deléglise**
sophie.deleglise@univ-littoral.fr

Enseignants et enseignants-chercheurs
Ingénieurs de formation
Intervenants professionnels

Assistante pédagogique

Florence Baquet
03 21 46 55 22
florence.baquet@univ-littoral.fr

Modalités pédagogiques

La formation se déroule sur 2 ans. Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Une UE comprend plusieurs modules

Dates

Du 07 septembre 2026 au 07 septembre 2028

Validation - Capitalisation - Compensation

La validation des compétences, des semestres, des années, du diplôme et l'organisation des jurys sont conformes aux « Modalités des Contrôles des Connaissances et des Compétences » (MCCC), adoptées par la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) et le CA (Conseil d'Administration) de l'ULCO.

La formation est organisée selon une approche par compétences. Les enseignements et les évaluations permettent l'acquisition progressive des compétences définies dans le référentiel de la formation.

Validation des compétences

Les compétences sont évaluées sur l'ensemble de l'année universitaire. Les résultats obtenus au cours des deux semestres de l'année contribuent à l'évaluation des compétences correspondantes.

Une compétence est validée lorsque sa note finale est supérieure ou égale à 10/20.

Les compétences validées sont définitivement acquises et capitalisables.

Compensation

La compensation s'effectue entre les compétences d'une même année universitaire.

Pour la première année, les résultats obtenus aux semestres 1 et 2 sont pris en compte dans le calcul des compétences de l'année. Les compétences peuvent se compenser entre elles.

Pour la deuxième année, les résultats obtenus aux semestres 3 et 4 sont pris en compte dans le calcul des compétences de l'année. Les compétences peuvent se compenser entre elles.

Une année est validée lorsque :

La moyenne générale des compétences de l'année est supérieure ou égale à 10/20 ; aucune compétence n'a une note finale inférieure à 8/20.

Ainsi, une compétence dont la note est comprise entre 8/20 et 9,99/20 peut être obtenue par compensation, sous réserve que la moyenne générale de l'année soit supérieure ou égale à 10/20.

Une compétence dont la note est inférieure à 8/20 ne peut pas être compensée.

Aucune compensation n'est possible entre les compétences de première et de deuxième année. Les résultats obtenus en première année ne peuvent donc pas compenser les résultats obtenus en deuxième année, et réciproquement.

Capitalisation

Les compétences validées, directement ou par compensation, sont définitivement acquises et capitalisables.

Les éléments constitutifs contribuant à l'acquisition d'une compétence sont pris en compte conformément aux modalités définies par la formation et aux MCCC de l'ULCO.

Les crédits ECTS associés aux éléments validés sont acquis conformément aux règles en vigueur.

Seconde session

Le candidat se présente aux épreuves de seconde session dans les conditions définies par les MCCC de l'ULCO.

La seconde session permet à l'étudiant de poursuivre l'acquisition des compétences qui n'auraient pas été validées lors de la première session.

En cas d'absence à une épreuve, l'étudiant doit fournir un justificatif dans les délais et selon les modalités prévues par les MCCC de l'ULCO.

Jury

Le jury délibère et arrête les résultats des étudiants à l'issue de chaque année universitaire.

Il se prononce notamment sur l'acquisition des compétences, la validation de chacune des années et l'obtention du diplôme.

Obtention du diplôme

Le DEUST est obtenu lorsque l'étudiant a validé les deux années de formation.

L'obtention de chacune des années repose sur la validation des compétences correspondantes, directement ou par compensation selon les règles définies ci-dessus.

La compensation entre les deux années du diplôme n'est pas autorisée.

L'obtention du diplôme est prononcée par le jury compétent.

Attribution de la mention

La mention obtenue au diplôme est déterminée conformément aux règles définies par les MCCC de l'ULCO.

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Dispositions particulières :

Sportifs de haut niveau (SHN) :

Le SUAPS atteste du statut de Sportif de Haut Niveau et diffuse la liste des étudiants SHN dans les différents départements et composantes.

Les étudiants SHN qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent justifier leur demande et donner le calendrier des compétitions. Les changements de calendrier doivent être signalés au moins 15 jours avant auprès du secrétariat de la formation.

Handicap :

Les besoins et les aménagements nécessaires aux personnes en situation de handicap sont évalués par le médecin et les infirmières en lien avec la commission handicap de l'ULCO. Il est indispensable de rencontrer l'infirmière dès la rentrée en formation.

Contrôle continu

Les modalités de contrôle dans les différents modules sont celles du contrôle continu. Le nombre d'épreuves, le type des épreuves, les dates, la durée, le coefficient des différentes épreuves sont variables d'un module à l'autre.

Points bonus

Le jury a la possibilité d'accorder des « points de jury » à des étudiants s'étant investis dans des activités sportives, culturelles, caritatives, associatives

Prise en compte du sport, des langues et toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs...) en plus du programme normal, pour un bonus fixé à 3% du total maximum des points.

Important :

Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné, les points bonus se cumulent (le cumul ne pouvant dépasser les 3% prévus)

Au maximum, l'étudiant pourra obtenir 0,6 points de bonus à l'année.

Le BONUS de l'année est égal à : $(\text{BONUS semestre 1} + \text{BONUS semestre 2})/2$

Le jury prend en compte le bonus au semestre dans le respect du total des points de bonus autorisé à l'année (0,6 points).

Note obtenue en activité Bonus au semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne du semestre / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Absence

Toute absence à un contrôle entraîne la note de zéro. L'étudiant absent à un contrôle (absence non justifiée) pourra être considéré comme défaillant.

La présence aux cours est obligatoire. Au bout de 3 absences non justifiées, l'étudiant pourra être considéré comme démissionnaire.

Période en entreprise

La période en entreprise est obligatoire, elle se concrétise soit par un contrat d'alternance, soit par un stage suivant votre statut.

Durée et convention

Pour les non-alternants, la durée du stage sous convention est de 300h en première année et de 600h en deuxième année.

Objectifs de la période en entreprise

Expérimentation des compétences acquises en centre.

Mise en pratique du métier en situation professionnelle.

Suivi

Le stage ou l'alternance est suivi et encadré par le tuteur de l'université en liaison avec le tuteur entreprise.

Le rôle du tuteur est de conseiller le stagiaire ou l'alternant. Il assurera également le lien avec le responsable de la formation et guidera le stagiaire ou l'alternant dans la réalisation de son mémoire de fin de formation.

Evaluation

Une évaluation tripartite associant le tuteur entreprise, le tuteur universitaire et le directeur des études permettra d'évaluer l'étudiant dans l'analyse de sa situation de travail autour d'un rapport professionnel et d'une soutenance suivie de questions.

Pédagogie

La formation laisse une large part aux formes de pédagogie innovantes, notamment à la pédagogie par projet qui est présente dans chaque module.

Les étudiants sont connectés à la plateforme de travail collaboratif « Moodle », où ils trouvent un groupe généraliste de la formation contenant divers documents (guide des études, livret étudiant, guide à la rédaction du dossier de stage...)

Ce site est visible de chaque lieu connecté à Internet, pas seulement au centre de formation.

Accompagnement

De plus, la formation s'inscrit dans le dispositif « Projet Personnel et Professionnel », mis en place par l'ULCO pour le suivi des compétences de l'étudiant.

Contenu des enseignements

Compétences

	Intitulés
C1	Développement Web et programmation
C2	Design graphique et UI/UX
C3	Gestion et analyse de données
C4	Création de projet et collaboration
C5	Construire son identité professionnelle

Durée première année

530 h de formation en centre

Semestre 1

Intitulé des modules	Volume Horaire	ECTS	Compétences
Technologie et culture numérique	32	3	C1
Développement Web statique	44	4	C1
Graphisme 1	122	10	C2
Culture artistique 1	24	2	C2
Communication numérique 1	28	3	C3
SAE : Projet tutoré / Entreprise 1	0	2	C4
Anglais 1	25	3	C5
PPP (20h dont 11h autoformation)	9	2	C5
Certification 1 (PIX/Voltaire...)	15	1	C5
Total semestre 1	299	30	

Semestre 2

Intitulé des modules	Volume Horaire	ECTS	Compétence
Web dynamique	44	4	C1
Expérience utilisateur	28	3	C2
Conception numérique	24	2	C2
Réalisation numérique	56	4	C2
Système de gestion de contenu	24	2	C2/C3
Analyse et gestion de données	30	2	C3
Entreprise 2		8	C4
Anglais 2	25	3	C5
TEDS (30h autoformation)	0	2	C5
Total semestre 2	231	30	

Durée deuxième année

472 h de formation en centre

Semestre 3

Intitulé des modules	Volume Horaire	ECTS	Compétence
Langages côté client	40	4	C1
Animation Web	36	4	C1
Identité visuelle	16	2	C2
Graphisme 2	36	4	C2
Culture artistique 2	20	2	C2
Communication numérique 2	32	3	C3
Travail collaboratif	20	2	C4
Entreprise 3		3	C4
Certification 2 (PIX/Voltaire...)	10	1	C5
Anglais 3	25	3	C5
Fondamentaux du droit appliqué à l'informatique	24	2	C5
Total semestre 3	259	30	

Semestre 4

Intitulé des modules	Volume Horaire	ECTS	Compétence
Conception et Framework dont SAE	76	8	C1
Déploiement - Réseau	36	3	C1
Graphisme 3	36	3	C2
Environnement web IA (python) dont SAE	20	3	C3
Entreprise 4		8	C4
Anglais 4 - spécialité	25	3	C5
PPP	20	2	C5
Total semestre 4	213	30	

Description complète des modules

Semestre 1

Technologie et culture numérique - ECTS 3 - C1

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : Contrôle continu basé sur des exercices et épreuves écrites sur table

Acquérir les connaissances et compétences numériques fondamentales nécessaires à la réussite des études universitaires et à l'insertion professionnelle.

Comprendre le fonctionnement des technologies de l'information, maîtriser la gestion de son environnement de travail digital et s'initier à la logique de programmation grâce à l'automatisation.

Développement Web statique - ECTS 4 - C1

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : Contrôle continu basé sur des travaux pratiques individuels, exercices et évaluations sur machine.

Initiation au développement web front-end : structuration de pages web, mise en forme des interfaces et découverte des bonnes pratiques du développement web moderne.

Graphisme 1 - ECTS 10 - C2

Intervenant : Hugues Saison, Guillaume Caffier

Modalités de contrôle : Travaux pratiques individuels et réalisation de productions graphiques sur sessions d'examens.

Acquérir les bases de la création graphique numérique, maîtriser les principaux outils de la chaîne graphique et découvrir l'apport des outils d'intelligence artificielle dans les processus de création visuelle.

Culture Artistique 1 - ECTS 2 - C2

Intervenant : Stéphen Tournon

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels à rendre et une évaluation terminale

Démystifier l'acte artistique, débloquer la créativité et apprendre à structurer une démarche créative personnelle face à une commande.

Communication numérique 1 - ECTS 3 - C3

Intervenant : François Annocque

Modalités de contrôle : Création d'outils de communication (logos, affiche dynamique, vidéo pré-roll, détournement, felurest)

Principes théoriques de la communication et leurs usages dans les stratégies de communication numérique (cible, canal, média, bruits)

La communication interne et externe dans les organisations (logos, initiation au storytelling)

L'identité professionnelle à l'heure du numérique (réseaux sociaux professionnels)

SAE : Projet Tutoré / Entreprise 1 - ECTS 2 - C4

Intervenant : Vincent Vanneste, Sophie Deléglise, tuteurs

Modalités de contrôle : Projet collectif et esquisse du rapport de stage ou d'alternance.

Anglais 1 - ECTS 3 - C5

Intervenant : Kara Wilson

Modalités de contrôle : Examen en salle

Développer des bases solides en anglais (compréhension orale, compréhension écrite et expression écrite) afin de savoir présenter, prendre la parole, échanger et communiquer en anglais.

PPP - ECTS 2 - C5

Intervenant : CEL

Modalités de contrôle : voir CEL

Certification 1 - ECTS 1 - C5

Intervenant : Autoformation

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Certification (Pix, Voltaire...)

Semestre 2

Web dynamique - ECTS 4 - C1

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : Réalisation d'un site et épreuve écrite sur table

Acquérir les fondamentaux du développement web côté serveur et comprendre le fonctionnement d'une application web dynamique connectée à une base de données.

Expérience Utilisateur - ECTS 3 - C2

Intervenant : Zoé Descharles

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Comprendre les principes fondamentaux de l'expérience utilisateur afin de concevoir des interfaces efficaces, intuitives et adaptées aux besoins des utilisateurs.

Conception numérique - ECTS 2 - C2

Intervenant : Christopher Taylor

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Elaboration d'un projet à des fins de communication.

Réalisation numérique - ECTS 4 - C2

Intervenant : Christopher Taylor

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Utilisation des logiciels de montage et réalisation de supports numériques à des fins de communication.

Système de gestion de contenu - ECTS 2 - C2/C3

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : Réalisation de sites web avec CMS

Découvrir les systèmes de gestion de contenu (CMS) et acquérir les compétences nécessaires à la conception, la personnalisation, la publication et l'administration d'un site web.

Analyse et gestion de données - ECTS 2 - C3

Intervenant : Pierre Ebert

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Acquérir les concepts fondamentaux des bases de données relationnelles et du langage SQL.

Entreprise 2 - ECTS 8 - C4

Intervenant : Vincent Vanneste, Sophie Deléglise, tuteurs

Modalités de contrôle : Soutenance, rapport d'alternance ou de stage

Anglais 2 - ECTS 3 - C5

Intervenant : Kara Wilson

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels (oraux, Quiz, écrits)

Travail sur communication efficace d'idées dans un contexte professionnelle et générale

TEDS - ECTS 2 - C5

Intervenant : Autoformation

Modalités de contrôle : voir TEDS

Semestre 3

Langages côté client - ECTS 4 - C1

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : Réalisation d'une application et épreuve écrite sur table

Acquérir les bases du développement côté client avec JavaScript moderne et comprendre les mécanismes permettant de créer des interfaces web interactives.

Animation Web - ECTS 4 - C1

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : Réalisation d'une interface web animée et épreuve écrite sur table

Découvrir les techniques modernes d'animation et de réactivité des interfaces web et s'initier au développement d'applications front-end à l'aide d'un Framework.

Identité visuelle - ECTS 2 - C2

Intervenant : Guillaume Caffier

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Assimiler les fondements de l'identité visuelle et structurer sa démarche de création jusqu'à l'élaboration d'une charte graphique.

Graphisme 2 - ECTS 4 - C2

Intervenant : Hugues Saison, Guillaume Caffier

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Maîtriser les logiciels matriciels et vectoriels pour une utilisation en milieu professionnel et faire preuve de réactivité dans ses compositions.

Culture Artistique 2 - ECTS 2 - C2

Intervenant : Stéphen Tournon

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Nourrir sa créativité par l'histoire des arts, décoder le sens des images (sémiologie) et développer une sensibilité esthétique aiguisée pour alimenter ses projets.

Communication numérique 2 - ECTS 3 - C3

Intervenant : François Annocque

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Savoir communiquer sur les réseaux sociaux (à finalité professionnelle).

Travail Collaboratif - ECTS 2 - C4

Intervenant : Emilie Poisson

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Entreprise 3 - ECTS 3 - C4

Intervenant : Vincent Vanneste, Deléglise Sophie, tuteurs

Modalités de contrôle : Evaluation alternance ou stage

Certification 2 - ECTS 1 - C5

Intervenant : Autoformation

Modalités de contrôle : Autoformation

Certification (PIX, Voltaire...)

Anglais 3 - ECTS 3 - C5

Intervenant : Kara Wilson

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Mieux maitriser des échanges en anglais dans un contexte professionnel.

Fondamentaux du droit appliqué à l'informatique - ECTS 2 - C5

Intervenant : Séverine Letrez

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Introduction générale au droit, droit des données, droit des créations numériques, droit de l'IA et droit de l'informaticien dans le cadre de son contrat de travail.

Semestre 4

Conception et Framework dont SAE - ECTS 8 - C1

Intervenant : Vincent Vanneste

Modalités de contrôle : Développement d'une application web complète et évaluation pratique sur machine.

Mettre en œuvre les architectures, outils et Framework utilisés dans le développement professionnel d'applications web modernes.

Déploiement - Réseau - ECTS 3 - C1

Intervenant :

Modalités de contrôle :

Graphisme 3 - ECTS 3 - C2

Intervenant : Hugues Saison, Guillaume Caffier

Modalités de contrôle : Plusieurs travaux individuels

Environnement web IA (python) dont SAE - ECTS 3 - C3

Intervenant : Emilie Poisson

Modalités de contrôle :

Entreprise 4 - ECTS 8 - C4

Intervenant : Vincent Vanneste, Sophie Deléglise, tuteurs

Modalités de contrôle : Soutenance, rapport de stage ou d'alternance

Anglais 4 - ECTS 3 - C5

Intervenant : Kara Wilson

Modalités de contrôle : Présentation orale sur un travail réalisé ou sur les activités menées en stage.

Capacité de parler de son expérience professionnelle et présenter ses projets professionnels en anglais

PPP - ECTS 2 - C5

Intervenant : CEL

Modalités de contrôle : voir CEL